

Accord de financement

Le Fonds de développement du tourisme est en place pour soutenir l'industrie touristique locale. Sur la base de votre demande, vous avez obtenu un financement du FDT. En acceptant ces fonds, vous concluez un accord de financement avec la Société de développement touristique de Cornwall.

En tant que demandeur retenu, vous reconnaissez les éléments suivants ;

- J'ai bénéficié d'un financement de la Société de développement touristique de Cornwall, et le chèque a été reçu.
- Je soumettrai un rapport de suivi au maximum 60 jours après l'achèvement du projet.
- 10 % des fonds ne seront débloqués qu'après réception satisfaisante du rapport de suivi.
- Dans le cadre du suivi, il peut m'être demandé de présenter des reçus comme preuve de la manière dont les fonds ont été utilisés.
- En l'absence de soumission d'un rapport de suivi, je risque de ne pas pouvoir bénéficier d'un financement pendant au moins 12 mois après la date d'échéance du rapport de suivi.
- Le financement reçu pour le développement de nouveaux produits ou d'infrastructures est soumis à un suivi pendant 5 ans.
- Je mentionnerai le soutien du Fonds de développement du tourisme dans mes initiatives de publicité et de médiatisation.
- J'utiliserai les fonds conformément à ce qui a été indiqué dans ma demande.

Nom

Organisation

Signature

Date (AA/MM/JJ)